



Méprisés , Floués , Dé-valorisés mais déterminés...

Le 22 juillet 2016, après des mois de lutte exemplaire, les personnels des SPIP acceptaient de suspendre leur mouvement en signant un relevé de conclusions.

Or, force est de constater qu'à ce jour, les engagements de l'Administration n'ont pas été respectés.

Six mois plus tard, toujours pas de calendrier de travail concernant la réforme statutaire, et aucune garantie quant à la revalorisation indemnitaire (IFO et IFPIP), qui doit pourtant être effective au 1er avril 2017 ! Aucun dispositif n'a été proposé concernant la retraite des Assistants de Service Social, là encore la promesse n'est pas tenue !

Le refus de l'Administration de tenir les engagements du relevé de conclusions signé en juillet 2016 par le Garde des Sceaux et le Président de la République, démontre tout le mépris à l'égard de la filière insertion-probation.

Le comble est que l'Administration nous avait sommé de nous positionner en 24 heures sur la signature du relevé de conclusions.

Résultat 6 mois plus tard : TOUJOURS RIEN ! L'Administration semble désormais beaucoup moins pressée quand il s'agit de respecter ses engagements.

Aussi, les personnels du SPIP49 réunis en HMI le 30/01/2017 ont décidé de reprendre le mouvement et ont adopté dès à présent les modalités suivantes :

- communication aux autorités judiciaires et administratives et aux partenaires institutionnels,
- sollicitation des élus locaux et des parlementaires sur le non respect de l'engagement du Garde des Sceaux et du Président de la République,
- communiqués sur le mouvement à la presse locale et régionale,
- Rédaction des mails professionnels accompagnés de la mention suivante: **« Respect des engagements ! Le Garde des Sceaux et le Président de la République ont signé en juillet 2016 un relevé de conclusion pour la filière Insertion et Probation (statuts, recrutement, augmentation indemnitaire...). Depuis, il ne se passe rien et cet accord n'est pas respecté. Les charges de travail des SPIP restent très largement supérieures aux préconisations du Conseil de l'Europe. Nous ne demandons que le respect de la parole donnée ».**
- Participation au rassemblement prévu à la DISP de Rennes.

Une prochaine AG se tiendra au SPIP d'Angers
le lundi 6 Mars 2017 à 12 heures,

Angers, le 01 Février 2017